

**Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

**Service consulté**

**TRAVAUX DE VALORISATION DES SITES NATURELS DEPARTEMENTAUX  
PROGRAMME C133 C633**

Résumé : Au BP 2018 Environnement et Cadre de vie, une autorisation de programme de 100 000 € a été votée. 195 000 € de crédits de paiement ont été inscrits dans le cadre des travaux de valorisation des sites naturels départementaux et 15 000 € de crédits de fonctionnement pour des études.

Il vous est proposé d'approuver les opérations pour les forêts départementales (surface concernée 668 ha) pour un montant de 113 000 € en investissement ainsi que 82 000 € en investissement et 15 000 € en fonctionnement pour les espaces naturels départementaux (surface concernée 444 ha) soit un montant total estimé de 195 000 € en investissement et 15 000 € en fonctionnement.

Les travaux de restauration du milieu forestier engendreront une recette estimative d'environ 70 000 € issue de la vente des bois.

Après examen du rapport n° CD-2017-7-6-1, relatif à la politique de l'environnement et du cadre de vie, l'Assemblée Départementale a décidé le 21 décembre 2017 d'inscrire un crédit de 195 000 € au titre des investissements pour des travaux de valorisation des propriétés départementales « nature » du Haut-Rhin, ainsi que 15 000 € pour des études scientifiques sur ces mêmes propriétés.

**1 - Milieux forestiers**

Il est proposé de valider les 12 opérations figurant ci-dessous et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

FORETS DEPARTEMENTALES	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Fonctionnement (Etude)
<b>HOHLANDBOURG</b> (forêts soumise et non soumise au régime forestier)	Sécurisation des sentiers et des lieux d'accueil du public (3 km)	1 400	
	Mise en valeur du château par l'ouverture de fenêtres paysagères	1 400	
	<b>Sous-total HOHLANDBOURG</b>	<b>2 800</b>	
<b>SCHRANKENFELS</b>	Sécurisation des sentiers et des lieux d'accueil du public (2,5 km)	1 100	
	Matérialisation du périmètre (1,4 km) et du parcellaire (1,4 km)	2 200	
	Restauration et sécurisation des abords des chemins (10,5 km)	1 100	
	Restauration du milieu forestier : éclaircies et mise en valeur des essences autochtones parcelles 1p - 5p et 7 (coupe + débardage : 750 m <sup>3</sup> )	36 000	
	<b>Sous-total SCHRANKENFELS</b>	<b>40 400</b>	
<b>DOLLER</b>	Sécurisation des sentiers et des lieux d'accueil du public sur l'ensemble des massifs (13,7 km)	4 000	
	Matérialisation périmètre parcelle 8 (3,4 km)	4 000	
	Application de répulsif sur la régénération naturelle parcelles 14 et 15 du Riesenwald (4 ha)	1 700	
	Mise en place de panneaux pédagogiques sur la Haute-Bers (CPIE) sous réserve de création de la Réserve Biologique Mixte de la Haute-Bers	5 000	
	Mise en valeur des essences autochtones parcelles 22 - 25 et chablis et arbres secs (coupe et débardage d'environ 1 100 m <sup>3</sup> )	50 300	
	<b>Sous-total DOLLER</b>	<b>65 000</b>	<b>0</b>
<b>SCHLUMBERGER</b>	Sécurisation abords RD 430 et RD 2	4 800	
	<b>Sous-total SCHLUMBERGER</b>	<b>4 800</b>	
<b>TOTAL MILIEUX FORESTIERS</b>		<b>113 000</b>	<b>0</b>

## 2 – Milieux naturels (hors-forêts)

L'ensemble des travaux validés pour les années passées n'ayant pu être réalisés en totalité, le tableau suivant récapitule les 9 opérations qu'il reste à mener en 2018.

PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Fonctionnement (Etude)
Etangs d'ALTENACH	Diagnostic sur la qualité de l'eau des étangs		6 500
	Consolidation de la digue de l'étang n°2	2 000 (1)	
	<b>Sous-total Etangs de ALTENACH</b>	<b>2 000 (1)</b>	<b>6 500</b>
Etangs de BISEL	Réfection de la digue de l'étang amont	5 000 (2)	
	<b>Sous-total Etangs de BISEL</b>	<b>5 000 (2)</b>	<b>0</b>
Carrière de ROUFFACH	Pose d'une clôture de sécurisation du site	13 000 (1)	
	Travaux de réouverture des pelouses calcaires	10 000	
	<b>Sous-total Carrière de ROUFFACH</b>	<b>23 000 (1)</b>	<b>0</b>
Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE	1ère phase des travaux de renaturation	8 000	
	<b>Sous-total Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>
Cascade du Heidenbad à WILDENSTEIN	Pose d'un garde-corps pour sécuriser le point de vue	3 500 (2)	
	<b>Sous-total Cascade du Heidenbad à WILDENSTEIN</b>	<b>3 500 (2)</b>	<b>0</b>
See d'URBES	Rénovation du sentier phase 2 : impression	2 000 (2)	
	<b>Sous-total See d'URBES</b>	<b>2 000 (2)</b>	<b>0</b>
Forêt de DURMENACH*	Travaux de réouverture des mares et zones humides	5 000	
	<b>Sous-total Forêt de DURMENACH</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL TRAVAUX RELIQUAT</b>		<b>48 500</b>	<b>6 500</b>

\* Proposition faite par anticipation au classement du site en Espace Naturel Sensible.

(1) : Montant ajusté par rapport au montant initial validé tenant compte des estimations reçues.

(2) : Montant partiel restant à payer pour des travaux engagés en 2017 mais n'ayant pu être totalement liquidés ou montant restant à engager pour finaliser l'opération (réalisation partielle en 2017).

Pour l'année 2018, il est proposé de valider les 11 opérations figurant ci-dessous et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Fonctionnement (Etude)
Etangs de BISEL	Diagnostic sur la qualité de l'eau des étangs		4 500
	<b>Sous-total Etangs de BISEL</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>
Carrière de TAGOLSHEIM	Etude entomologique : état initial, propositions de gestion et espèces cibles		2 000
	<b>Sous-total Carrière de TAGOLSHEIM</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>
Herrlisheimerpfad à ROUFFACH	Etude entomologique : état initial, propositions de gestion et espèces cibles		2 000
	<b>Sous-total Herrlisheimerpfad à ROUFFACH</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>
Carrière de ROUFFACH	Impression du panneau d'accueil et création de l'espace « point de vue »	5 000	
	<b>Sous-total Carrière de ROUFFACH</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE	Pose d'un portail d'accès type agricole	1 000	
	<b>Sous-total Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE</b>	<b>1 000</b>	<b>0</b>
Forêt de DURMENACH*	Impression et création des supports des panneaux du sentier pédagogique	5 000	
	<b>Sous-total Forêt de DURMENACH</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
Soultzbach à DIEFMATTEN	Renaturation du site : plantations	10 000	
	<b>Sous-total Soultzbach à DIEFMATTEN</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>
Prairie fleurie à COLMAR	Renaturation du site : plantations	5 000	
	<b>Sous-total Prairie fleurie à COLMAR</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
Canal déclassé à HIRTZFELDEN	Impression et pose des panneaux du sentier pédagogique	5 000	
	<b>Sous-total Canal déclassé à HIRTZFELDEN</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
Entenbad à UNGERSHEIM	Impression du panneau d'accueil	500	
	Creusement de mares	2 000	
	<b>Sous-total Entenbad à UNGERSHEIM</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL TRAVAUX 2018</b>		<b>33 500</b>	<b>8 500</b>

### Synthèse pour les sites naturels

PROGRAMME	NOMBRE D'OPERATIONS	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Fonctionnement (Etude)
Reliquat 2017	9	48 500	6 500
2018	10	33 500	8 500
<b>TOTAL MILIEUX NATURELS 2018 (HORS FORETS)</b>		<b>82 000</b>	<b>15 000</b>

### 3 - Récapitulatif

RECAPITULATIF	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
	Investissement	Fonctionnement (Etude)
<b>Sous-total Milieux forestiers</b>	<b>113 000</b>	<b>0</b>
<b>Sous-total Milieux naturels (hors forêts)</b>	<b>82 000</b>	<b>15 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>195 000</b>	<b>15 000</b>

Ces propositions de dépenses ont été préparées conformément aux crédits inscrits dans le cadre du BP 2018.

La Commission de l'Agriculture de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 26 janvier 2018, a donné un avis favorable à ces travaux.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'approuver les dépenses relatives aux opérations et travaux sur les forêts départementales ainsi que sur les espaces naturels départementaux,
- d'affecter l'autorisation de programme complémentaire de 100 000 € aux travaux évoqués dans le cadre du Programme C133.

Les dépenses d'investissement seront imputées sur le Programme C133 – Chapitre 21 - Fonction 738 - Nature 2128.

Les études seront imputées sur le Programme C633 – Chapitre 011 – Fonction 738 – Nature 617.

Les recettes, issues de la vente des bois, seront affectées sur le programme C633 – chapitre 70 – fonction 738 - nature 7022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT